

Les charges liées des communes

Durant les assemblées communales de fin d'année, on entend beaucoup parler de charges liées. La plupart du temps pour se plaindre que les communes n'ont plus de marge de manœuvre. Le point avec Gilles Ballaman, du Service des communes.



GILLES BALLAMAN
Conseiller économique
au Service des communes
de l'Etat de Fribourg

Qu'est-ce exactement qu'une charge liée?

Strictement parlant, c'est une participation aux dépenses pour lesquelles une commune n'a pas de capacité de décision. Ce sont les dépenses du canton pour lesquelles la part des communes est fixée par la loi. Ce sont aussi celles des associations de communes, par exemple pour les CO, les EMS, l'eau potable ou l'épuration, etc. A savoir des tâches trop lourdes pour une commune seule, mais qu'elle devra de toute façon fournir et payer.

Une association de communes est gérée par ses membres. Les communes ont donc quand même leur mot à dire...

Les décisions sont prises par des délégués des communes membres. Ceux-ci décident souverainement des dépenses pour l'année à venir, dans la mesure où elles permettent à l'association en question d'assurer le service légalement dû. Une fois le budget voté, les communes n'ont plus de levier sur les charges, seule la clé de répartition entre communes pourrait être rediscutée dans le cadre d'une modification des statuts de l'association.

Quel pourcentage des budgets communaux représente les charges liées?

En moyenne, elles représentent 40% des budgets communaux. Ce taux est stable ces dernières années, avec une part cantonale de quelque 23% et des charges régionales aux alentours de 17%.

Comment expliquez-vous que les communes parlent souvent de charges liées beaucoup plus importantes? On a récemment entendu un conseiller parler de 88%.

Cette notion est surutilisée par les communes, pour dire qu'elles n'ont pas le choix de leurs budgets. Certaines considèrent ainsi comme charge liée toute dépense qu'elles n'ont pas librement consentie. Or, si la collectivité est obligée de fournir une prestation, mais qu'elle est libre d'organiser cette tâche comme elle l'entend, ce n'est pas strictement une charge liée.

En moyenne, les charges liées représentent 40% des budgets communaux.

Prenons l'exemple de l'enseignement. Les salaires des enseignants sont payés par l'Etat et refacturés aux communes.

Mais l'organisation des cercles scolaires appartient aux communes. Le choix de maintenir des écoles dans les villages, avec l'entretien de plusieurs bâtiments, ou les regrouper. Dans l'entretien des routes aussi, les communes disposent d'une marge de manœuvre.

Est-ce que les petites communes ont généralement davantage de charges liées que les grandes?

Les variations peuvent être assez importantes. Il y a dans le canton des tailles de communes très différentes et donc des organisations très différentes. Certaines n'ont pas la masse critique, et donc les moyens ou les ressources pour fournir des prestations à leurs habitants. Elles peuvent externaliser cette tâche avec des mandats techniques, demander à une commune voisine, participer à des associations ou payer ce service au canton. Prenez l'encaissement des impôts communaux: parmi les plus petites, certaines confient cela au Service cantonal des contributions (SCC), contre rémunération. Cette contrepartie devient une charge liée, dans le sens où un contrat lie la commune et le SCC.

Est-ce que le désenchevêtrement des tâches entre Etat et communes augmente les charges liées?

Pas forcément. L'objectif du désenchevêtrement est de clarifier l'organisation. Cela n'a pas forcément d'incidence économique. En général, l'Etat et les communes négocient pour que l'opération soit le plus neutre possible. Chacun surveille ses intérêts financiers. ■

Convivialité et partage à la gare de Bulle

La troisième édition de l'action «T'es en gare» s'est déroulée mercredi à Bulle. Ambiance de Noël et moment de partage garantis.

MAXIME SCHWEIZER

BULLE. Hall de la gare, il sonne 17 h. La table est mise, les bonnets de Noël ajustés et les assiettes de pâtisseries dans les mains. Les organisateurs de la troisième action «T'es en gare» sont prêts. Le monde commence à arriver. Que ce soit des amis, des connaissances, des voyageurs ou des passants, près de 200 personnes se sont arrêtées mercredi pour boire du thé, manger des biscuits ou simplement pour discuter ou échanger des *free hugs* (câlins gratuits).

En 2016, l'action est née d'une collaboration entre les jeunes de la gare, les travailleurs sociaux hors murs de la ville de Bulle, Bulle Sympa, les TPF et la police cantonale. Deux ans plus tard, les mêmes personnes sont fidèles au poste.

Et leur but n'a pas changé. «Nous souhaitons toujours changer l'image de la gare, explique Alexandra Cotting, travailleuse sociale hors murs de Bulle. Que les gens s'attendent là où ils ne s'arrêtent pas habituellement. Le tout avec une ambiance et une pensée de Noël.»

Sinatra, concert, biscuits

Pari réussi, car les voyageurs, qu'ils soient étudiants, pendulaires, pressés ou pas, tous se demandaient ce qui se tramait dans le hall de la gare. Il faut dire que la musique ainsi que l'odeur du thé et des biscuits avaient de quoi intriguer. «D'habitude j'arrive au dernier moment pour prendre mon train, partage Yohan Braillard. C'était surprenant de me retrouver dans ce rassemblement et de voir autant de gens différents discuter ensemble.»

Une musique de Frank Sinatra en fond et une tablette pour régler le son dans les mains, Telmo Beijoco est l'un des deux délégués des jeunes de la gare à faire partie du comité d'organisation. «On nous voit un peu

comme les jeunes «délinquants» des lieux, mais ce n'est pas vrai. Certains sortent boire un verre en ville, nous, on se rejoint à la gare.» Au même moment, Sinatra laissait sa place à un petit concert live.

Quand la ville lui a proposé de se joindre à «T'es en gare», Telmo Beijoco a directement accepté. «Je suis un peu la mascotte de la gare, je passe difficilement inaperçu. Et aujourd'hui, comme lors des deux éditions précédentes, c'est l'occasion de rendre à cet endroit ce qu'il apporte à mes amis et à moi.»

«Un beau succès»

La période de Noël a également favorisé cette action. Pour le plus grand plaisir de Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale responsable de la jeunesse, de l'intégration, des transports et de la régionalisation et vice-présidente de Bulle Sympa. «C'est un beau succès de voir toutes ces mines réjouies. Nous sommes parfaitement dans l'objectif que s'est fixé Bulle Sympa. Semer des petites graines pour améliorer la vie

ensemble. La ville va les récolter par la suite. C'est grâce à des événements comme ceux-ci que nous pouvons tous mieux nous connaître.»

Le hall chauffé a également évité à quelques voyageurs d'attendre les transports publics sans devoir subir la pluie et le froid et de contenter les curieux. «Je suis tout simplement venu voir ce qui se passait dans la gare, pour une fois qu'il y a quelque chose, sourit Maelle Gapan. Cela fait plaisir de voir une telle ambiance dans cet endroit de passage.»

Direction la 4^e édition

Le comité, en plus d'être ravi de la fréquentation, a également eu d'agréables surprises. «Nous avons reçu énormément de dons, se félicite Alexandra Cotting. Plus que nous ne l'imaginions. C'est fantastique.»

Une troisième édition qui en appelle d'autres. «Tant que la motivation est là, ce sera avec plaisir, s'exclame Telmo Beijoco. L'enthousiasme est présent autant pour les passants que pour nous, alors pourquoi arrêter maintenant?» ■



Près de 200 personnes ont pris part à la troisième action «T'es en gare», mercredi à Bulle. PHOTOS CHLOÉ LAMBERT